



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 21 JUILLET 2023

Jérôme LEGAVRE Député de la 12^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis

Le SNU doit être abandonné

Enfiler le treillis et les rangers dès 15 ans pour vivre le quotidien d'un soldat ? Une vingtaine de jeunes l'ont fait dans le cadre de leur service national universel ». Je viens de vous lire la légende de photos d'adolescents en tenues militaires, armes de guerre en main, sur le compte Twitter de l'armée française.

C'est ce que ce gouvernement présente avec candeur comme des « séjours de cohésion ».

En 2022, seulement 32 000 jeunes ont été volontaires pour le SNU sur un objectif de 800 000. C'est la raison pour laquelle, sans être parvenu à l'imposer, ces 12 jours seront organisés, à la prochaine rentrée, sur le temps scolaire, dès l'âge de 15 ans. Comble de l'ironie, les volontaires bénéficieront de facilités dans Parcoursup ou bien pourront prétendre au financement du permis de conduire.

C'est ainsi qu'Emmanuel Macron fait entrer l'armée dans l'école. Pour alimenter la réserve militaire. Avec l'objectif d'apprendre à obéir et à être performant pour tuer, casser, détruire. Et pour les plus jeunes, on se rappelle de policiers municipaux qui avaient initié des enfants de CM1 et CM2 au maniement d'armes en Seine-Saint-Denis.

Sa secrétaire d'Etat appelle aujourd'hui les enseignants à « créer des classes engagées » et « à inciter les élèves à vivre cette aventure ». C'est une attaque immense contre l'instruction, contre la jeunesse. Une énième provocation.

Le président parle pourtant d'apaisement. Entraîner les jeunes au maniement des armes, les sélectionner avec parcourcup, liquider l'enseignement professionnel et l'école : est-ce de l'apaisement ? La révolte dans de nombreux quartiers ces dernières semaines n'est-elle pas une alerte suffisante ? Que cherchent Emmanuel Macron et le gouvernement ?

Le SNU doit être abandonné. L'École doit redevenir l'Ecole. Là est la place des jeunes.



@LEGAVREJEROME

jerome.legavre@assemblee-nationale.fr
relations presse : 06 62 82 01 53
permanence : 06 68 07 05 61